



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf juin à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 22 juin 2026 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain Hager, Président.

Délégués titulaires :

Mesdames AZEMA-CARLES Emmanuelle, CEBE Sylvie, CONSTANTIN Corinne, GABAUDE Chantal, GARCIA-CORDIER Marie, GIL Martine, JOURDAN Guylaine, MILHAU Sylvie, PALAU Geneviève, PALOMARES Alba, VIALA Angélique, ZELINDRE Monique.

Messieurs BENEZECH Mathieu, BLANQUEFORT Jean, BOSC Alain, BUCHACA Alain, CASTAN Francis, CRISTOL Bruno, DESCHAMPS Guillaume, FARENC Michel, FOREZ Daniel, GALTIER Daniel, GAYSSOT Lionel, GHORRA Nicolas, GUITTARD Jean-Michel, HAGER Sylvain, IZARD Julien, LACAN Thierry, LAPANOUSE Philippe, PLANÇON Jacques, ROQUE Thierry, ROMERO Jacques, ROUGEOT Pierre-Jean, SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre, ULMER Jean-Michel, VICENTE Gilles.

Absents : AMEN-LORENTE Marie, BARTHES Daniel, BATALLO Alain, BOUDAL Hervé, DURO Alain, FIS Cathy, GROUSELLE Didier, RIES Joël, VERLET Eric

Suppléants : M. Jean-Michel AVARGUEZ représentant M. Didier GROUSELLE
Mme Monique CROS, M. Julien MADALLE, M. Fabien SCHURRER.

Monsieur BARTHES Daniel donne procuration à Madame GABAUDE Chantal
Monsieur VERLET Eric donne procuration à Monsieur LAPANOUSE Philippe
Madame AMEN-LORENTE Marie donne procuration à Monsieur FARENC Michel
Madame FIS Cathy donne procuration à Monsieur ROUGEOT Pierre-Jean

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Monsieur GAYSSOT Lionel est désigné secrétaire de séance

131-2026-DM N°2 BUDGET PRINCIPAL

M. le Président demande au Conseil de valider la décision modificative suivante pour le budget principal afin :

D'inscrire les crédits nécessaires en dépenses d'investissement pour l'attribution de fonds de concours aux communes

Ces nouveaux crédits seront compensés par une diminution des dépenses en fonctionnement

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de Crédits	Augmentation de crédits	Diminution de Crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D739212 Dotation de solidarité	500 000.00			
D 023 Virement à la section d'investissement		500 000.00		
TOTAL FONCTIONNEMENT	500 000.00	500 000.00	0.00	0.00
INVESTISSEMENT				
R 021 Virement de la section de fonctionnement				500 000.00
D 2041412 Commune du GFP - opération 242		500 000.00		
TOTAL INVESTISSEMENT	0.00	500 000.00	0.00	500 000.00
TOTAL	500 000.00	1 000 000.00	0.00	500 000.00

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,
OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VALIDE la décision modificative n°2 telle que présentée ci-dessus à opérer sur le budget principal 2026

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,



LE SECRETAIRE DE SÉANCE,